

faire une comparaison entre la conduite de Pie IX et celle des italienissimes."

Dans le temps même où le gouvernement italien réclame à titre de *restitution*, les aumônes faites par Pie IX, aux pauvres de Rome pendant la disette de 1867, Léon XIII, le digne successeur de Pie IX, tend une main secourable à ces mêmes pauvres qui ont à subir le joug d'un gouvernement spoliateur des biens de l'Eglise.

En effet, à l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'an, Léon XIII a fait remettre à tous les enrôlés de Rome de fortes sommes à distribuer aux familles pauvres. Le gouvernement italien, comme le rapporte *L'Observateur romain*, ne donne pas, mais il prend. Le Pape répare, autant qu'il le peut, les maux qui sont la conséquence de l'invasion usurpatrice ; comment les usurpateurs pourraient-ils s'attacher un peuple qui souffre à cause d'eux et pour eux.

— A l'occasion des récentes élections sénatoriales en France nous empruntons les extraits suivants aux *Annales Catholiques* :

"Cette fois, c'est bien l'avènement de la République des républicains : ce sont les républicains eux-mêmes qui le proclament, les uns en demandant qu'on gouverne enfin républicainement ; les autres, qu'un trop grand succès embarrasserait, en recommandant une *prudence* et une *modération* qu'on n'est pas accustomed d'obtenir du parti qui vient de triompher. M. Gambetta, qui recommandait lui-même cette prudence et cette modération avant le succès qui dépasse ses espérances, craint de ne pas être suivi aussi facilement que lorsqu'on avait affaire à un Sénat où les droites et les gauches s'équilibraient à peu près avec un léger avantage pour les droites. Nous avions l'ère de *prospérité*, ouverte le 14 décembre 1877 ; cette ère, qu'on a sans doute ainsi nommée par antithèse, s'est fermée le 5 janvier 1879 pour faire place à l'ère prédicta par M. Gambetta : l'ère des *dificultés*, qui ne seront que trop réelles et qui pourraient bien vite mener à l'ère des catastrophes, même pour le chef des gauches, soit qu'il reste le chef réel du gouvernement sans avoir de position officielle, soit qu'il se trouve obligé de prendre la présidence du conseil des ministres et d'assumer les responsabilités du pouvoir....."

— Déjà l'on demande l'auantistie, l'expulsion des ordres religieux, la ruine de l'enseignement catholique et le retour des Chambres à Paris ; la Chambre des députés ne repoussera aucun de ces mesures, et, malgré les bonnes intentions de la nouvelle majorité sénatoriale, nous ne croyons pas que cette majorité ose résister aux volontés de la Chambre. Et temps de révolution, ce sont les violents qui l'emportent. Il est clair que le corps électoral, tant qu'il a suffrage restreint que celui du suffrage universel, est affolé ; il faudra des tuines, des catastrophes, peut-être, pour le ramener à une plus juste appréciation des choses. Voilà ce qui est probable ; venille Dieu nous aide en pitié, éclairer les intelligences et toucher les cœurs pour épargner à la France les suprêmes épreuves !....."

— Les catholiques n'ont plus une seule parcelle du pouvoir public ; ils ne doivent plus compter que sur eux-mêmes et sur Dieu ; mais il y a encore des lois protectrices de leurs droits : ils ont le pétitionnement, ils ont la presse, l'enseignement libre ; ils doivent lutter sur tous les points, tant qu'il leur restera une arme légale entre les mains, une liberté dont ils puissent user. Qu'ils se contentent sur ce point cette grande voie qu'elles viennent du Vatican, et qui leur recommande d'être soumis à toute loi qui ne leur enjoint pas de commettre des actes défendus par la loi divine, afin de se trouver plus forts contre la violence et le despotisme qui attenteraient à la liberté de la conscience chrétienne, à leur foi et à leur religion chrétienne.

Écoutons là-dessus la voix éloquente et si autorisée de Mgr l'Évêque d'Angers, répondant aux félicitations qui lui étaient offertes à l'occasion de la nouvelle année par les représentants des diverses œuvres religieuses de son diocèse :

"Je suis heureux de me voir entouré, à presque jour, des représentants de nos principales œuvres charitables. Et, en vérité, quand je passe en revue tant d'institutions où éclate le zèle et le dévouement chrétiens, j'ai peine à me faire à l'idée que nous soyons entrés dans une ère de décadence, je suis plutôt à me demander si ce n'est pas pour la France l'heure du réveil.

"..... Il y aura des luttes, des épreuves douloureuses ; personne ne peut en prévoir la durée ni en mesurer l'étendue ; mais le résultat final n'est pas doutieux. Il y a en France des éléments de bien trop nombreux et trop considérables, pour que le mal puisse y obtenir d'autres succès que des victoires passagères et momentanées. Le tout est de s'unir et de prendre courage. Oui, s'unir, sur le terrain de la foi et des principes ; ne pas nous épuiser vainement dans des querelles intestines, ne pas tirer sur nos propres troupes, moins encore sur les chefs qui les commandent, devant l'ennemi qui est là, menaçant nos écoles, nos collèges, nos universités, l'âme de l'enfant, la foi du jeune homme, tout ce que nous avons de plus cher et de plus précieux.

"..... N'oublions pas que notre force principale n'est pas en nous-mêmes, mais en Dieu, qui donne la victoire ou qui permet la défaite, selon qu'il lui plaît....."

— Nous lisons dans *l'Univers*, publié à Paris :

"Parmi les clercs du séminaire Saint-Sulpice, qui le 21 décembre dernier, ont reçu l'ordre de la prêtrise, les catholiques seront heureux d'apprendre qu'on a vu figurer M. Bernard de Mun, le jeune frère de M. le comte Albert de Mun. Le jour de Noël, c'était un spectacle touchant de voir, dans la chapelle du château de Lumigny, le jeune prêtre célébrer sa première messe, en présence de son père, M. le marquis de Mun, et toute la famille, rassemblée à cette intention.

"Il avait pour servants de messes deux frères, MM. Robert et Albert de Mun, et rien ne peut rendre l'émotion dont était pénétrée l'assistance, en contemplant cette scène, admirable dans sa simplicité. Qui n'admirerait, en effet, dans une famille si noblement fidèle aux traditions anciennes, ce partage des enfants qui, sachant qu'il faut des soldats et des prêtres pour servir l'Eglise et la patrie, ont fait choix sans voile de Dieu, les uns de l'épée, les autres du sanctuaire, afin de servir l'un par le combat et l'autre pour travailler au même triomphe ?

"On se rappelait, en outre, qu', lorsqu'il a dû quitter l'Eglise, un de ces combattants n'a pas cessé de lutter, en s'armant de la parole pour une œuvre qui montre évidemment assujetties ces trois forces : le clergé, la noblesse, le peuple, que la Révolution ait force de disjoindre, mais qui, réunies, finiront, s'il plait à Dieu, par avoir raison de la Révolution.

— On sait que M. l'abbé Charles Guay, Chanoine de Rimouski, est allé en Europe pour solliciter quelques aumônes en faveur du Séminaire de Rimouski. Le dernier numéro du *Nouvelles de Rimouski* nous disait que la mission de M. l'abbé C. Guay ayant été couronnée d'un plein succès, il a reçu partout l'accueil le plus empêtré. Les principaux journaux catholiques, comme le *Magasin et l'Univers*, ont ouvert des listes de souscription qui ont réalisé des sommes considérables.

"A la fin de décembre M. l'abbé C. Guay était à Amiens, où il visitait le noviciat des Pères Dominicains. Depuis le 15 novembre il avait déjà collecté au total de 10,000 francs, auxquels il faut encore ajouter 5,000 à 6,000 francs en vases sacrés.